

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-dixième session du Comité permanent
Rosa Khutor, Sochi (Fédération de Russie), 1 – 5 octobre 2018

Questions d'interprétation et application

Respect général de la Convention et lutte contre la fraude

Lutte contre la fraude

CONSORTIUM INTERNATIONAL DE LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
LIÉE AUX ESPÈCES SAUVAGES (ICCWC) : RAPPORT DU SECRÉTARIAT

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.

Historique

2. Dans la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP17), *Application de la Convention et lutte contre la fraude*, au paragraphe 8 b), la Conférence des Parties donne instruction au Secrétariat :
 - b) *soumettre un rapport sur les activités menées sous les auspices de l'ICCWC à chaque session du Comité permanent et à chaque session ordinaire de la Conférence des Parties, et consulter le Comité permanent sur l'élaboration du Programme de travail ICCWC afin de veiller à ce que les besoins des Parties soient correctement pris en compte.*
3. À la 17^e session de la Conférence des Parties (CoP17, Johannesburg, 2016), le Secrétariat a indiqué que le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), un effort en collaboration entre le Secrétariat CITES, INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), a atteint sa maturité et que le Consortium apporte un appui bien nécessaire, en première ligne, à tous les États¹. À la 69^e session du Comité permanent (SC69, Genève, novembre 2017), le Secrétariat a fait une mise à jour sur les activités menées sous les auspices de l'ICCWC depuis la CoP17², et a annoncé un nouveau financement important mis à disposition par les donateurs pour l'application du Programme stratégique de l'ICCWC pour 2016-2020³. Ces contributions généreuses ont permis au Consortium de renforcer considérablement le niveau d'appui qu'il fournit aux Parties et reconnaissent le rôle central de l'ICCWC pour le renforcement, à long terme, des capacités des autorités chargées de la criminalité liée aux espèces sauvages, en leur donnant les outils, les services et l'appui technique dont elles ont besoin pour lutter contre la criminalité organisée et la corruption.
4. Le portail web dédié à l'ICCWC⁴, tenu conformément à la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP17), paragraphe 8 c), a été mis à jour en janvier 2018 et il est disponible en français, en anglais et en espagnol sur le site web de la CITES. Au moment de la rédaction du rapport, le Secrétariat est en train de terminer une révision importante et de mettre à jour le portail web de l'ICCWC pour donner accès aux dernières

¹ <https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/17/WorkingDocs/E-CoP17-14-02.pdf>

² <https://cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/69/E-SC69-31-02.pdf>

³ https://www.cites.org/eng/eng/news/pr/Fight_against_wildlife_crime_gets_a_USD20_million_boost_29112017

⁴ <https://cites.org/eng/prog/icwc.php>

informations sur les activités du Consortium ainsi qu'aux outils et services dont disposent ses organisations partenaires.

5. À la CoP17, la Conférence des Parties a adopté la décision 17.52, paragraphes a) à d) sur le *Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC)* à l'adresse des Parties, comme suit :

Les Parties sont encouragées à :

- a) *utiliser intégralement le « Cadre d'indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts » afin de mesurer et de surveiller l'efficacité de leurs réponses en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts ;*
 - b) *s'appuyer sur le World Wildlife Crime Report, élaboré par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sous les auspices de l'ICCWC, qui repose sur les meilleures données et études de cas disponibles et qui est soutenu par une analyse approfondie, pour étayer leurs processus décisionnels et appuyer l'élaboration de réponses appropriées en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages ;*
 - c) *fournir un appui financier à l'ICCWC pour l'application de son Programme stratégique pour 2016-2020, afin de garantir que le Consortium continue de jouer un rôle de chef de file en fournissant un appui mondial coordonné à la communauté chargée de la lutte contre la fraude ; et*
 - d) *fournir un appui financier externe continu au Secrétariat, pour maintenir le poste d'administrateur chargé de l'appui à l'ICCWC.*
6. Le présent document est structuré conformément aux domaines d'intervention du Programme stratégique de l'ICCWC⁵. Il propose aux Parties une mise à jour sur les progrès d'application de la décision 17.52 et les activités menées sous les auspices de l'ICCWC depuis la 69^e session du Comité permanent. L'application du Programme stratégique de l'ICCWC contribue directement à l'application de plusieurs résolutions et décisions relatives à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et adoptées à la CoP17 et le Secrétariat fait aussi rapport en plus grand détail sur ces questions dans d'autres documents, préparés pour la présente session et les différents points de l'ordre du jour qui seront discutés.

Domaine d'intervention 1 : Fournir un appui institutionnel et renforcer la coopération et la coordination

7. Le Secrétariat CITES, en coopération étroite avec le Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement rural du Mozambique et ses partenaires à l'ICCWC, avec un appui financier généreux du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour l'application du Programme stratégique de l'ICCWC, a organisé une réunion de représentants de Parties impliquées dans l'élaboration et l'application de plans d'action nationaux pour l'ivoire (PANI), à Maputo, Mozambique, du 1^{er} au 4 mai 2018⁶. La réunion a rassemblé plus de 60 représentants de 24 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord, et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Elle a fourni une occasion importante d'examiner l'élaboration et l'application des PANI et d'échanger des expériences et de bonnes pratiques entre les pays concernés par les PANI. La réunion a également permis d'identifier les possibilités de collaboration à long terme entre les autorités chargées de la lutte contre la fraude, de la coopération transfrontalière et régionale, des actions communes et de la mobilisation des ressources. Le dernier jour, la réunion comprenait une Réunion régionale sur les enquêtes et les analyses d'affaires (RIACM), facilitée par INTERPOL. D'autres détails sur cette activité ainsi que les actions recommandées et convenues à la réunion se trouvent dans le document SC70 Doc. 27.4.
8. À la 69^e session du Comité permanent, le Secrétariat a fait rapport sur l'Opération Thunderbird, une opération mondiale de répression de la criminalité liée aux espèces sauvages et soutenue par l'ICCWC, en 2017⁷. Du 1^{er} au 31 mai 2018, le Consortium a soutenu l'Opération Thunderstorm⁸, une opération de répression qui a duré un mois et la deuxième de la série « Thunder » lancée par le Groupe de travail d'INTERPOL sur la criminalité liée aux espèces sauvages et coordonnée par INTERPOL et l'OMD au nom de l'ICCWC. L'Opération Thunderstorm a ciblé les criminels et les réseaux mondiaux qui orchestrent la criminalité liée aux espèces sauvages, avec la participation des services de police et des douanes, des des

⁵ https://cites.org/sites/default/files/eng/prog/iccwc/ICCWC_Strategic_Programme_2016-2020_final.pdf

⁶ https://cites.org/eng/news/key-countries-meet-to-further-strengthen-measures-to-tackle-ivory-trafficking_07052018

⁷ <https://www.interpol.int/News-and-media/News/2017/N2017-022>

⁸ https://cites.org/eng/news/month-long-trans-continental-operation-hit-wildlife-criminals-hard_20062018

services chargés de la surveillance des frontières et des services de protection des espèces sauvages, des forêts et de l'environnement de 92 pays et territoires. L'Opération Thunderstorm a abouti à 1974 saisies, dont plus de 1,3 tonne d'ivoire d'éléphant, 8 tonnes d'écaillés de pangolin, 4000 oiseaux et 27 000 reptiles. Elle a permis aux autorités de lutte contre la fraude d'identifier 1400 suspects, d'ouvrir des enquêtes, de procéder à des arrestations et de déclencher des poursuites dans le monde entier⁹. Comme les enquêtes qui ont résulté de l'opération sont en cours dans différents pays, d'autres arrestations et poursuites sont attendues. En juillet 2018, par exemple, les autorités du Royaume-Uni ont exécuté des mandats d'arrêt lors d'activités de suivi des saisies faites durant l'Opération Thunderstorm¹⁰. L'information rassemblée durant l'opération sera aussi analysée par INTERPOL et, s'il y a lieu, communiquée aux autorités compétentes et utilisée dans les activités en cours et prévues du Consortium.

9. À la 69^e session du Comité permanent, le Secrétariat a indiqué que le Consortium, d'après les résultats convenus à la Deuxième réunion mondiale du Réseau WEN (*Wildlife Enforcement Networks*)¹¹ organisée parallèlement à la CoP17, explore la possibilité d'élaborer des lignes directrices pour l'établissement de nouveaux WEN et le renforcement des WEN existants. À ce jour, le financement nécessaire à l'application de cette activité n'a pas été obtenu mais le Secrétariat, au nom de l'ICCWC, a entamé des discussions sur cette question avec une Partie qui serait un donateur potentiel. Le Secrétariat, si nécessaire, mettra les Parties à jour sur les progrès concernant ce document sur l'ICCWC à la 18^e session de la Conférence des Parties (CoP18, Sri Lanka, 2019). Le Secrétariat a continué de mettre à jour le répertoire des points focaux WEN mis à disposition sur le site web de la CITES¹², et encourage le réseau WEN à informer le Secrétariat dès que des détails doivent être mis à jour.

Domaine d'intervention 2 : Faciliter l'analyse des capacités nationales de renforcement des actions en matière d'application de la loi et aider à guider l'investissement

10. Au moment de la rédaction du rapport, l'application de la *Compilation d'outils analytiques sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'ICCWC*¹³ est terminée par 10 pays (Bangladesh, Botswana, Gabon, Madagascar, Mexique, Mozambique, Népal, Pérou, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam). En outre, la Compilation d'outils se trouve actuellement à différentes phases d'application dans 14 pays (Angola, Bahamas, État plurinational de Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chili, Colombie, Congo, Guyana, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo)¹⁴.
11. Là où l'application de la Compilation d'outils est terminée, les activités d'appui à l'application des recommandations qui en ont résulté sont, dans la mesure du possible, en cours. Le Consortium est en train d'accélérer la mobilisation des fonds dans le cadre du Programme stratégique de l'ICCWC, pour renforcer de manière significative son appui aux Parties et les aider à appliquer les recommandations résultant de l'application de la Compilation d'outils. À cet égard, le Secrétariat, au nom de l'ICCWC, souhaite remercier l'Allemagne pour les fonds généreux qui ont été versés à l'application de la Compilation d'outils de l'ICCWC et des recommandations de la Compilation d'outils dans les pays africains. Parmi les exemples d'activités menées par l'ICCWC à cet égard durant la période sous rapport, on peut citer : l'élaboration et le lancement d'un guide de référence rapide pour les procureurs et les enquêteurs en Ouganda ; l'organisation d'une avant-session pour l'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC consécutive à la session initiale d'application de la Compilation d'outils en Ouganda ; et l'élaboration d'un guide de référence rapide pour les procureurs et enquêteurs au Mozambique, y compris l'organisation d'un atelier pour valider le guide.

⁹ Les pays qui ont pris part à l'Opération Thunderstorm comprennent : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine (y compris RAS de Hong Kong), Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mexique, Monaco, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Russie, Serbie, Singapour, Slovaquie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe. Le Vanuatu, qui n'est pas membre d'INTERPOL, a également pris part à l'Opération Thunderstorm. Des photos (offertes gracieusement par INTERPOL et les pays participants) sont disponibles sur la page CITES [Flickr](#). Pour d'autres informations, y compris un [message vidéo](#) du Canada au nom du comité organisateur, voir le communiqué de presse d'INTERPOL : <https://www.interpol.int/News-and-media/News/2018/N2018-058>.

¹⁰ <https://twitter.com/ukwildlifecrime/status/1019903347350962178>

¹¹ https://cites.org/sites/default/files/eng/prog/iccwc/WENs/Report_2nd_Global_WEN_meeting-final.pdf

¹² https://cites.org/eng/resources/enforcement_focal_points

¹³ https://cites.org/common/resources/pub/ICCWC_Toolkit_v2_english.pdf

¹⁴ Des détails additionnels sur l'état d'application dans les différents pays se trouvent sur le lien suivant : <https://cites.org/eng/prog/iccwc.php>Action>

12. Les Parties qui ont appliqué la Compilation d'outils sont encouragées à mobiliser des ressources et à faire des efforts ciblés pour appliquer les recommandations qui résultent de l'application de la Compilation d'outils. Ces Parties sont aussi encouragées, au besoin, à se mettre en contact avec les Parties, donateurs ou organisations internationales et nationales pertinents pour demander un appui à l'application. De même, les Parties, les donateurs et les organisations internationales et nationales pertinentes qui ont des initiatives, programmes et activités en cours dans les différents pays concernés sont encouragés à faire la liaison avec les autorités nationales pour étudier comment leurs efforts en cours peuvent être harmonisés avec les recommandations de la Compilation d'outils.
13. À la 69^e session du Comité permanent, le Secrétariat a indiqué que l'application du *Cadre d'indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts*¹⁵ fait maintenant partie intégrante de l'application de la Compilation d'outils de l'ICCWC. Associer l'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC à celle de la Compilation d'outils de l'ICCWC facilite le recueil des données et informations de référence qui contribueront à soutenir l'analyse de la Compilation d'outils et seront utilisées dans ce cadre. L'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC renforce les moyens des pays qui appliquent la Compilation d'outils grâce à une approche normalisée qui permet de mesurer et de surveiller, au fil du temps, l'efficacité des réponses nationales en matière d'application des lois à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Ces efforts permettront de mieux comprendre comment les activités menées suite à l'application de la Compilation d'outils contribueront au renforcement des réponses nationales à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts et faciliteront l'examen des réactions au fil de temps pour s'assurer qu'elles restent efficaces ou puissent être adaptées, si nécessaire, pour répondre à des tendances nouvelles ou émergentes.
14. Cette approche est en train d'être activement déployée et contribuera à l'application de la décision 17.52, paragraphe a) et de la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP17), paragraphe 13 i). Comme indiqué dans le paragraphe 11 ci-dessus, en Ouganda, une avant-session consacrée à l'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC a eu lieu consécutivement à la réunion initiale pour l'application de la Compilation d'outils de l'ICCWC, en avril 2018. L'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC en Ouganda est, au moment de la rédaction du rapport, prévue pour septembre 2018.
15. L'ICCWC, par l'intermédiaire de l'ONUDC, collabore étroitement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour organiser une avant-session sur l'application du Cadre d'indicateurs de l'ICCWC en Angola, qui devrait être suivie par une réunion d'application de la Compilation d'outils de l'ICCWC. Au moment de la rédaction du rapport, l'avant-session est prévue pour août 2018. L'Angola est un pays qui participe au Programme mondial pour les espèces sauvages (GWP)¹⁶ soutenu par le PNUD et cette activité favorise les synergies entre l'ICCWC et le GWP. Le Secrétariat encourage les pays du GWP, dans la mesure du possible, à s'efforcer d'appliquer les outils et services de l'ICCWC tels que la Compilation d'outils de l'ICCWC et le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC dans le contexte de leurs programmes nationaux respectifs, en appui au renforcement des réponses nationales à la criminalité liée aux espèces sauvages.
16. Le Cadre d'indicateurs de l'ICCWC continue d'être disponible en tant qu'outil d'auto-évaluation indépendant qui permet à une Partie de surveiller ses performances dans le temps et d'identifier tout changement d'efficacité dans ses réponses en matière d'application des lois relatives à la criminalité liée aux espèces sauvages. Le Secrétariat a préparé un guide pour les Parties sur les étapes à suivre pour appliquer le *Cadre d'indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts*. Ce guide est disponible sur le site web de l'ICCWC¹⁷.
17. Le Secrétariat souhaite saisir cette occasion pour rappeler aux Parties la résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP17), paragraphe 13 i) et encourage les Parties intéressées, s'il y a lieu, à soumettre au Secrétariat une demande officielle d'appui de l'ICCWC pour appliquer la Compilation d'outils et le Cadre d'indicateurs. Le Secrétariat se félicite des commentaires qu'il reçoit des Parties qui ont appliqué la Compilation d'outils de l'ICCWC ou le Cadre d'indicateurs et peut ainsi veiller à ce que les besoins des Parties soient satisfaits et à renforcer les outils et services disponibles de l'ICCWC.

¹⁵ https://cites.org/sites/default/files/eng/prog/iccwc/E-ICCWC-Ind-FW-Assessment_guidelines_and_template_clickable-final.pdf

¹⁶ <http://www.worldbank.org/en/topic/environment/brief/global-wildlife-program>

¹⁷ https://cites.org/sites/default/files/eng/prog/iccwc/ICCWC_IF_Step-by-Step_guide-final.pdf

Domaine d'intervention 3 : Élaborer ou renforcer la justice pénale et les capacités de prévention à l'échelle des institutions

18. À la CoP17, l'ICCWC a lancé son *Programme de formation concernant la criminalité liée aux espèces sauvages et le blanchiment d'argent (AML)*¹⁸, conçu pour aider les enquêteurs, les procureurs et autres acteurs du système de justice pénale à surmonter les difficultés d'enquêtes, juridiques et de procédure relatives à la criminalité liée aux espèces sauvages et aux affaires de blanchiment d'argent. Le programme de formation a été organisé avec succès au Kenya en juin 2017, comme indiqué à la 69^e session du Comité permanent, et une autre formation a été menée en République-Unie de Tanzanie en novembre 2017. En s'appuyant sur les enseignements acquis de ces deux prestations, le matériel du programme de formation a été développé et affiné. Le Secrétariat fait rapport en plus grand détail à ce sujet dans le document SC70 Doc. 30.1.
19. Les travaux menés par l'ONUDC en appui à l'application de la décision 17.83, paragraphe a) qui demande à l'ICCWC d'élaborer des lignes directrices pouvant être utilisées pour promouvoir des politiques adéquates sur l'intégrité et aider les Parties à atténuer les risques de corruption dans la chaîne du commerce en ce qui concerne les spécimens d'espèces inscrites aux annexes CITES, sont en cours et de bons progrès ont été faits à ce jour. Le Secrétariat fait rapport en plus grand détail à ce sujet dans le document SC70 Doc. 30.1.
20. Au moment de la rédaction du rapport, l'OMD est en train d'élaborer un *Environmental Guide for Frontline Customs Officers* (guide environnemental pour les agents des douanes qui se trouvent en première ligne). Le guide comprend une section sur la CITES et la criminalité liée aux espèces sauvages, élaboré en coopération étroite avec les partenaires de l'ICCWC et financé dans le cadre du Programme stratégique de l'ICCWC. Le guide, qui devrait être terminé en mars 2019, identifiera, entre autres, les méthodes de dissimulation utilisées pour différents articles faisant l'objet de trafic et aidera les agents des douanes à profiler et identifier des articles illégaux qui traversent les frontières internationales, y compris des espèces sauvages. En outre, sous les auspices du projet INAMA¹⁹, l'OMD a mené des activités complémentaires au Programme stratégique de l'ICCWC et a soutenu plusieurs Parties d'Afrique dans le cadre d'ateliers de formation des formateurs, en mai 2018²⁰, pour inclure la CITES et des modules sur la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, dans le programme de formation national des administrations douanières.
21. Durant la période du présent rapport, le Consortium a élaboré un *ICCWC Menu of Services* (menu de services ICCWC) pour fournir aux Parties une liste indicative des cours de formation, outils et services disponibles dans le cadre de l'ICCWC. Le menu de services est mis à la disposition des Parties dans un document d'information préparé pour la présente session et sera également mis à disposition sur le portail web de l'ICCWC. Actuellement, le menu de services est disponible en anglais seulement mais, au moment de la rédaction du rapport, il était en train d'être traduit en français et en espagnol. Les Parties sont invitées à consulter le menu de services, quand elles demandent un appui de l'ICCWC.

Domaine d'intervention 4 : Sensibilisation et appui accrus pour les mesures de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts

22. Pour mieux faire comprendre comment la criminalité relative aux espèces sauvages et la corruption sont liées et comment lutter contre la corruption, l'ONUDC, en collaboration étroite avec le Secrétariat et au nom de l'ICCWC, a soutenu l'organisation d'activités parallèles sur la criminalité liée aux espèces sauvages et la corruption à l'occasion de la 27^e session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) et du 15^e anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Un financement a également été mis à disposition dans le cadre du Programme stratégique de l'ICCWC pour soutenir la participation d'experts aux activités parallèles, co-accueillies par les Gouvernements de la France et du Royaume-Uni et par l'ONUDC à la CCPCJ, à Vienne, en Autriche, le 14 mai 2018, et par les missions permanentes de l'Allemagne, du Gabon, du Royaume-Uni et l'ONUDC à l'anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la corruption à New York, États-Unis d'Amérique, le 23 mai 2018. Le Secrétariat décrit en plus grand détail ces activités qui ont soutenu l'application de la décision 17.85, paragraphe b), dans le document SC70 Doc. 30.1.

¹⁸ <https://cites.org/eng/prog/icwc.php/Tools>

¹⁹ Le projet INAMA est un projet emblématique de l'OMD qui vise à renforcer les capacités de lutte contre la fraude de certaines administrations des douanes en Asie et en Afrique subsaharienne, s'intéressant spécifiquement au commerce illégal des espèces sauvages et en particulier des espèces inscrites aux annexes CITES.

²⁰ <http://www.wcoomd.org/en/media/newsroom/2018/may/the-wco-inama-project-supports-african-members>

23. La décision 17.52, paragraphe b), encourage les Parties à s'appuyer sur le World Wildlife Crime Report²¹ (rapport mondial sur la criminalité liée aux espèces sauvages) préparé par l'ONUDC sous les auspices de l'ICCWC afin d'étayer leur prise de décisions et de soutenir la mise au point de réponses appropriées. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'ONUDC était en train de préparer la deuxième édition du World Wildlife Crime Report. Les données annuelles sur le commerce illégal, fournies par les Parties conformément à la résolution Conf. 11.17 (Rev. CoP17) dans les *rapports nationaux*, et les données fournies par les partenaires de l'ICCWC assureront une contribution intégrale à ce rapport qui, comme le premier, s'appuiera sur les meilleures données et les meilleures études de cas disponibles fondées sur une analyse rigoureuse.
24. Pour sensibiliser davantage et soutenir les mesures de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, les partenaires de l'ICCWC ont participé, collectivement et individuellement, depuis la 69^e session du Comité permanent, à plusieurs réunions et événements de niveaux régional et mondial. Il s'agit notamment de la célébration mondiale de la Journée mondiale pour la vie sauvage 2018 au Siège des Nations Unies à New York, États-Unis d'Amérique (mars 2018)²², de la 37^e session du Comité d'application de l'OMD à Bruxelles, Belgique (mars 2018)²³, de la 14^e session du groupe de travail sur la CITES et la lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à Luang Prabang, République démocratique populaire lao (mars 2018), d'un atelier sur le renforcement des capacités institutionnelles de WEN-Asie du Sud à Calcutta, Inde (mai 2018) et de la réunion de partenaires sur l'application de la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégal de la faune et de la flore sauvages, à Nairobi, Kenya (mai 2018).

Domaine d'intervention 5 : Améliorer l'utilisation des connaissances, de la technologie et de l'innovation

25. L'ICCWC se lance dans un programme de travail ambitieux, dans le cadre de son Programme stratégique pour 2016-2020, qui comprend un large portefeuille de projets et d'activités de promotion et de renforcement de l'utilisation de la criminalistique pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. À la CoP17, le Secrétariat a indiqué que le Consortium avait créé un groupe consultatif de l'ICCWC sur la criminalistique liée aux espèces sauvages en appui à ses activités dans ce domaine. Compte tenu de la multiplication des activités du Consortium depuis la création du groupe consultatif de l'ICCWC sur la criminalistique liée aux espèces sauvages, en août 2016, et après examen du futur portefeuille d'activités du Consortium sur la criminalistique liée aux espèces sauvages, le Groupe d'experts de haut niveau de l'ICCWC a conclu que le processus consultatif devait être simplifié et officialisé. Il a donc été décidé que l'ICCWC engagerait un organisme professionnel, avec une composition mondiale, pour conseiller le Consortium en matière de criminalistique liée aux espèces sauvages. Le groupe consultatif a ensuite été dissout et le Secrétariat, au nom de l'ICCWC, remercie sincèrement les membres pour leurs orientations précieuses, leurs avis experts et leurs contributions excellentes aux travaux du Consortium. Compte tenu de la diversité des disciplines de criminalistique liée aux espèces sauvages et du nombre d'experts internationaux de haut niveau représentés dans la Society for Wildlife Forensics Science (SWFS)²⁴, ainsi que de sa promotion des meilleures pratiques sur le terrain, l'ICCWC a contacté la SWFS pour l'inviter à fournir des services consultatifs à l'ICCWC. La SWFS a accepté cette invitation et le Consortium souhaite lui exprimer ses sincères remerciements pour avoir accepté de remplir ce rôle.
26. Pour mettre en œuvre le paragraphe a) de la décision 17.97, *Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale*, le Secrétariat a demandé à l'ONUDC, en collaboration avec l'ICCWC, de réaliser une évaluation du commerce illégal des espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Cette activité est soutenue par un financement mobilisé dans le cadre du Programme stratégique de l'ICCWC pour 2016-2020, et le Secrétariat fait rapport en plus grand détail à ce sujet dans le document SC70 Doc. 30.1.
27. Les travaux sur la compilation d'un répertoire électronique de laboratoires conformément à la décision 17.83, paragraphe c), ainsi que les travaux de mise en place d'une capacité pour soutenir les efforts des Parties en matière de lutte contre le cybercrime lié aux espèces sauvages, conformément à la décision 17.93, sont en cours. Ces travaux sont décrits en plus grand détail dans les documents SC70 Doc. 30.1 et Doc. 30.3.2.

²¹ <https://cites.org/eng/prog/iccwc.php/Tools>

²² https://cites.org/eng/news/sg/cites-sg-opening-remarks-world-wildlife-day-2018-global-celebration-un-headquarters-new-york_04032018

²³ https://www.cites.org/eng/news/sg/cites-sg-keynote-address-37th-session-of-the-enforcement-committee-of-the-wco-brussels-belgium_19032018

²⁴ <https://www.wildlifeforensicscience.org/>

Domaine d'intervention 6 : Intersectoriel : Garantir le fonctionnement, la coordination et l'évaluation efficaces de l'ICCWC

28. Pour faire en sorte que la stratégie de l'ICCWC soit totalement harmonisée avec les priorités et questions préoccupant les États membres de chacune des organisations partenaires de l'ICCWC, le Groupe d'experts de haut niveau de l'ICCWC ²⁵ a continué de tenir des appels-conférence mensuels et de conduire des réunions trimestrielles face-à-face, pour examiner les progrès et discuter de l'application du Programme stratégique de l'ICCWC. En outre, le Consortium a organisé la première réunion du Conseil des donateurs de l'ICCWC à Bruxelles, Belgique, le 31 mai 2018. La réunion du Conseil des donateurs a donné l'occasion aux partenaires de l'ICCWC de rencontrer les donateurs actuels du Programme stratégique de l'ICCWC pour les informer sur les activités menées et planifiées et, aux donateurs, de partager des informations et des suggestions que le Consortium pourrait prendre en considération en vue du développement et de l'exécution de ses activités. Pour discuter de la finalisation des contrats en vue du déboursement des fonds et d'autres questions relatives à l'exécution du Programme stratégique de l'ICCWC avec les représentants de l'Union européenne (UE) – actuellement le principal donateur du Programme stratégique de l'ICCWC – le Groupe d'experts de haut niveau a également organisé, le 31 mai 2018, une première réunion informelle du Comité directeur des projets UE-ICCWC à Bruxelles.
29. Afin de simplifier encore les efforts et de maximiser l'impact des activités dans les différents pays, le Consortium, lorsque c'est possible et justifié, coordonne les activités et les programmes des organisations partenaires de l'ICCWC avec le Programme stratégique de l'ICCWC.
30. Le Secrétariat note qu'il y a eu de légers retards pour certaines des activités envisagées dans le cadre du Programme stratégique actuel, dus aux procédures techniques et administratives actuellement en cours pour le déboursement des fonds entre les partenaires de l'ICCWC, et de la négociation des accords avec les donateurs. Comme indiqué tout au long du document, un certain nombre d'activités ont cependant été menées à bien ou sont actuellement en cours et les autres activités commenceront dès que les dispositions administratives et financières nécessaires auront été finalisées.
31. À la CoP17, la Conférence des Parties a adopté la décision 17.52, paragraphes c) et d), encourageant les Parties à fournir un appui financier à l'ICCWC pour permettre au Consortium d'appliquer son Programme stratégique pour 2016-2020 et pour garantir que l'ICCWC continue de fournir un appui mondial coordonné à la communauté chargée de l'application des lois dans sa lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Les Parties ont également été encouragées à fournir un appui continu pour maintenir le poste d'administrateur chargé de l'appui à l'ICCWC au Secrétariat de la CITES. Le Consortium est profondément reconnaissant aux Parties qui ont répondu de manière positive aux paragraphes c) et d) de la décision 17.52.
32. Le Secrétariat souhaite exprimer sa profonde gratitude aux États-Unis d'Amérique et à la Suisse pour leurs contributions généreuses au Secrétariat en appui à l'application du paragraphe d) de la décision 17.52. Grâce à ces contributions, le Secrétariat a pu maintenir le poste d'administrateur chargé de l'appui à l'ICCWC durant la période actuelle du rapport. Le financement du Programme stratégique de l'ICCWC permettra au Secrétariat de maintenir le poste actuel d'administrateur chargé de l'appui à l'ICCWC ainsi que de recruter un coordonnateur de projets ICCWC au niveau P3. Un financement a été attribué à ces postes pour la période 2018-2020 (3 ans). Au moment de la rédaction du présent rapport, des dispositions ont été prises pour publier le poste de coordonnateur de projets ICCWC. Le Secrétariat souhaite exprimer sa profonde appréciation au Royaume-Uni et à l'Union européenne pour les fonds versés au Programme stratégique de l'ICCWC qui permettront au Secrétariat de maintenir ces postes. Pour soutenir les activités actuelles du Consortium jusqu'à ce que le poste de coordonnateur de projets ICCWC soit pourvu, le Secrétariat a publié l'ouverture d'un poste temporaire de consultant, en avril 2018²⁶. Au moment de la rédaction du présent rapport, le recrutement du consultant était en cours et le Secrétariat fera une mise à jour verbale sur les progrès à la présente session.
33. Les contributions généreuses faites à l'ICCWC à ce jour, ainsi que les promesses de contributions pour le Programme stratégique, devraient se monter à environ 20,7 millions USD. Au moment de la rédaction du rapport, un financement avait été reçu de l'Allemagne, de la France, de Monaco et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour l'application du Programme stratégique de l'ICCWC et des

²⁵ *La réalisation du Programme stratégique du Consortium est supervisée par le Groupe d'experts de haut niveau de l'ICCWC, dans lequel chacune des cinq organisations partenaires est représentée. Le Groupe d'experts de haut niveau identifie les priorités pour l'application des activités dans le cadre du Programme stratégique, prend des décisions sur les initiatives à soutenir et supervise l'efficacité globale de l'exécution du Programme. Pour d'autres informations, voir les paragraphes 5 et 9 du document SC69 Doc. 31.2.*

²⁶ <https://careers.un.org/lbw/jobdetail.aspx?id=95682>

dispositions étaient en train d'être finalisées pour recevoir la contribution de l'Union européenne. Comme indiqué à la 69^e session du Comité permanent, le Consortium poursuit ses efforts afin d'obtenir un financement pour l'application complète du Programme stratégique de l'ICCWC, pour lequel le budget total estimé est d'environ 30 millions USD.

Remarques de conclusion

34. L'application du Programme stratégique de l'ICCWC répond activement, et contribue, à l'application des décisions et résolutions adoptées par la Conférence des Parties à la CoP17 concernant la lutte contre le braconnage et le commerce illégal des espèces sauvages.
35. L'ICCWC continue de multiplier ses activités bien ciblées en réponse aux Parties qui demandent de plus en plus l'appui du Consortium. Cette action est d'importance critique si l'on considère le taux élevé et persistant de braconnage et de commerce illégal des espèces sauvages. Le Consortium remercie sincèrement l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, Monaco, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne pour leur appui solide à l'ICCWC. Beaucoup reste encore à faire, mais sans cet appui solide, il n'aurait pas été possible d'envisager le nombre croissant d'activités en cours et prévues sous les auspices de l'ICCWC afin de soutenir les autorités douanières, policières et de protection des espèces sauvages ainsi que les systèmes de justice pénale tout entiers, pour répondre de manière forte, cohérente et collective à la criminalité liée aux espèces sauvages.

Recommandation

36. Le Comité permanent est invité à prendre note du présent document.